CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E152929 **VALABLE JUSQU'AU** 16/03/2024

ÉDITÉ LE **12/05/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2010B00667

Siret : **522 399 153 00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5402782

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124744876

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124744876

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : **LA BELLE MAISON**
Sigle : LBM
18 RUE CALYPSO
85350 L'ILE D'YEU

Téléphone : 02 28 11 05 83 **Fax :**
Portable : 06 85 53 27 96

Site Internet :
E-mail : sarllabellemaison@gmail.com

Responsabilité légale :
CHARUAU JEAN PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/07/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.